

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20185 - 78EME ANNÉE

PCR : « Le prix des carburants monte à La Réunion. De quelle réalité parle-t-on ? »

Le Parti communiste réunionnais revendique une baisse du prix des carburants par une diminution des profits des compagnies pétrolières. Le PCR rappelle que le prix hors taxes du gazole est plus cher qu'en France tandis que le prix TTC est moins élevé. « Il n'est pas normal de faire peser la responsabilité de la hausse des prix sur les collectivités ». « Cette flambée du prix des carburants rappelle la nécessité d'accélérer le développement de modes de transports alternatifs au tout-automobile », indique le PCR, « L'autonomie énergétique dans les transports et l'électricité reste la seule issue pour libérer les Réunionnais d'une facture pétrolière de plus de 500 millions d'euros par an, et qui ne cesse d'augmenter en fonction des profits toujours plus importants des compagnies pétrolières ».

La semaine dernière, Michel Édouard Leclerc, dirigeant de l'enseigne éponyme, a demandé l'ouverture d'une enquête parlementaire pour faire la lumière sur l'inflation. A-t-il été écouté ? Hier, le Président des États-Unis a réagi en ces termes : « Mon message aux entreprises qui exploitent des stations-service et fixent les prix est simple : nous sommes en temps de guerre et de danger mondial. Réduisez le prix (..) pour correspondre au prix que vous payez pour le produit. Et faites-le maintenant ». Sera-t-il écouté ?

A La Réunion, nous avons un mécanisme du calcul des prix que seuls les pétroliers contrôlent. Les pouvoirs publics exécutent en suivant les informations fournies par les importateurs et qui sont en même temps propriétaires des enseignes de distributions. Ils gagnent à tous les coups. Quand les prix montent à l'achat, ils engrangent des profits ; quand les prix diminuent, ils ne répercutent pas la baisse en faveur des usagers.

Il y a longtemps qu'il faut mettre un terme à la rétention d'information à tous les étages.

Les seules informations connues relèvent des pouvoirs publics.

En effet, sans remise de l'État, le prix hors taxes du litre de gazole à La Réunion est désormais de 1,32 euro contre un prix moyen de 1,26 euro en France selon les dernières données de l'Union française des indus-

tries pétrolières.

Actuellement, le prix TTC à La Réunion du litre de gazole est de 1,64 euros contre 2,06 euros en prenant en compte la remise de 15 centimes par litre de l'État versée à La Réunion, et de 18 centimes par litre en France.

A La Réunion, les taxes perçues par les collectivités sont la TSC qui s'élève à 36 centimes par litre, et l'octroi de mer à hauteur de 5 %

En France, l'État collecte la taxe sur la consommation perçue, 61 centimes par litre, à laquelle s'ajoute la TVA dont le taux est de 20 %.

Dès lors, il n'est pas normal de faire peser la responsabilité de la hausse des prix sur les collectivités. Par exemple, Total a accumulé 4 milliards d'euros de profits rien qu'au premier semestre.

Le PCR appelle la population à la vigilance contre toute tentative de manipulation. Les Collectivités répercutent toutes leurs recettes vers la population. Les pétroliers se partagent les profits.

Cette flambée du prix des carburants rappelle la nécessité d'accélérer le développement de modes de transports alternatifs au tout-automobile. Pendant près d'un siècle, voyageurs et marchandises ont utilisé avec succès le train. Sa suppression est à l'origine de cette crise.

Ces modes de transport ont également pour avantage de fonctionner avec de l'électricité produite par des énergies renouvelables disponibles à La Réunion. L'autonomie énergétique dans les transports et l'électricité reste la seule issue pour libérer les Réunionnais d'une facture pétrolière de plus de 500 millions d'euros par an, et qui ne cesse d'augmenter en fonction des profits toujours plus importants des compagnies pétrolières.

**Le 4 juillet 2022
Bureau de presse**

Des patrons menacent de manifester avec leurs camions devant la Région

Pourquoi des transporteurs font-ils le jeu des compagnies pétrolières seules responsables de la hausse des prix des carburants ?

A La Réunion, le prix hors taxes du litre de gazole est plus élevé qu'en France alors que le prix de vente est 40 centimes moins cher. C'est la conséquence des profits des compagnies pétrolières sur le dos des Réunionnais et de taxes bien moins élevées à La Réunion qu'en France. Pourtant, des transporteurs menacent d'agir en visant la Région, qui leur donne pourtant une subvention de 8 centimes par litre. Dans le même temps, ces patrons épargnent les compagnies pétrolières qui sont clairement responsables de la hausse des prix qu'ils dénoncent.

L'initiative de transporteurs visant la Région Réunion pour diminuer les taxes afin de faire baisser le prix du gazole a pour conséquence de détourner l'attention des seuls responsables de la flambée du prix des carburants : les compagnies pétrolières. Le prix hors taxes représente 74 % du prix du litre contre 56 % en France. Quant aux taxes perçues par la Région, elles s'élèvent actuellement à 24 % du prix du litre TTC à La Réunion (hors remise de 15 centimes de l'État), contre 45 % en France pour leurs équivalents.

En France, le gouvernement a demandé aux compagnies pétrolières de baisser leurs marges. A La Réunion, un groupe de transporteurs menace de troubler l'ordre public en visant la Région. Chercher l'erreur...

Rappelons qu'en plus de l'aide de l'État de 15 centimes par litre au titre du Plan de résilience, les transporteurs bénéficient d'une ristourne de 8 centimes par litre payée par la Région.

Taxe sur la consommation presque 2 fois moins élevée à La Réunion

La fiscalité sur les carburants à La Réunion est précisée sur le site de la Préfecture :

« L'article 266 quater du code des douanes national institue dans les DOM une taxe spéciale de consommation (TSC) sur les carburants suivants : supercarburant ; essence ; et gazole.(...) Le taux de cette taxe est fixé par le Conseil Régional. (...) Pour le gazole à : 36.13 € par hectolitre (soit 36 centimes par litre, valeur inchangée depuis 20 ans-NDLR). Les bénéficiaires de cette taxe sont le Conseil Régional, le Département, les Communes et l'EPCI Transport de La Réunion.

A l'importation, les carburants sont par ailleurs : taxés à l'octroi de mer : pour le gazole à hauteur de 5 % (octroi de mer 2,5 % et octroi de mer régional 2,5 %).

exonérés de TVA dans les DOM (article 295-6° du CGI).

soumis à droit de douane à des taux variables selon l'origine et le type de produits pétroliers ».

Cela signifie que quel que soit le prix du gazole, le montant de la taxe sur la consommation ne bouge pas.

Le litre de gazole 40 centimes moins cher à La Réunion

En France, le prix hors taxes du gazole est majoré notamment par la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), 60 centimes par litre, et par la TVA qui est de 20 %.

Compte tenu d'un prix hors-taxes 6 centimes par litre plus cher à La Réunion, si les mêmes taxes étaient appliquées qu'en France, alors le prix du litre de ga-

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

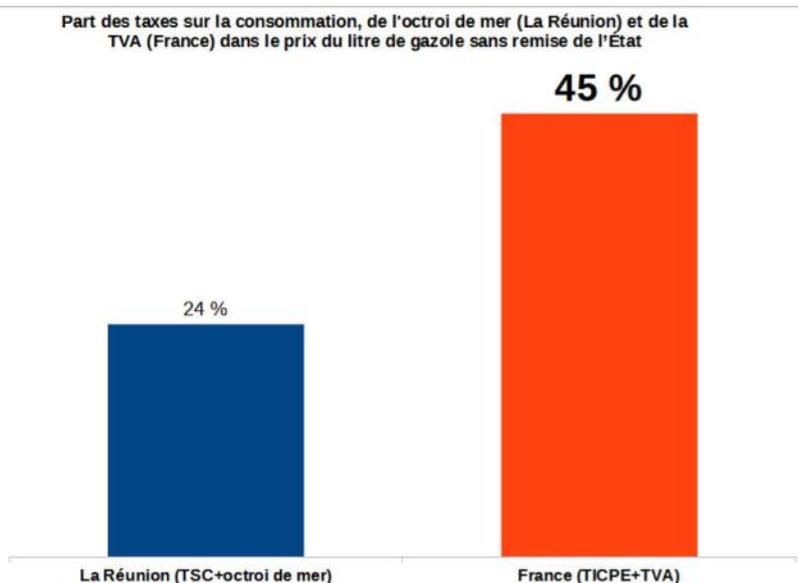
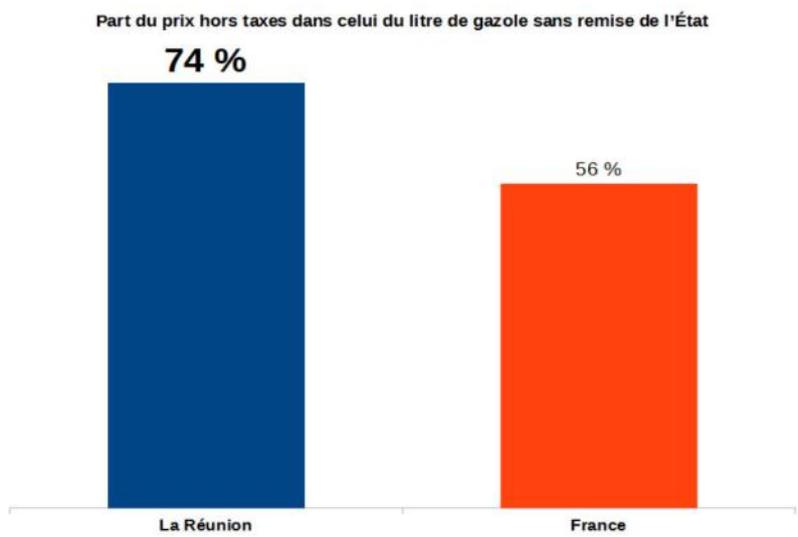
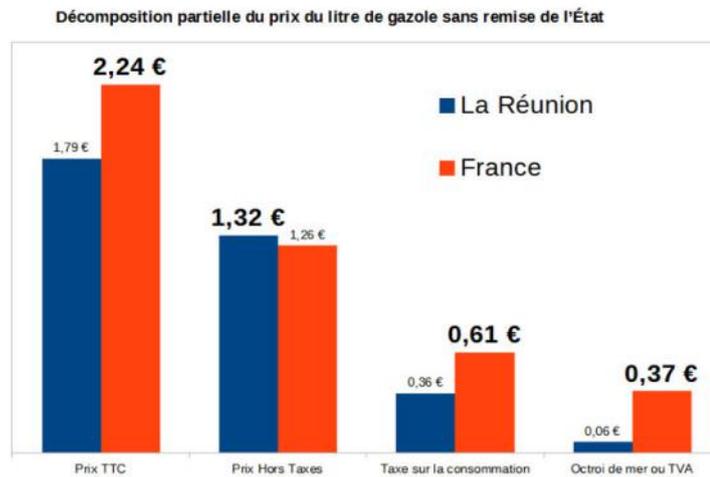
Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

zole ne serait pas actuellement à 1,64 euros (1,56 euros pour les transporteurs), mais mécaniquement plus cher qu'en France, soit au-dessus de 2,10 euros. Les 3 graphiques ci-après permettent de s'en rendre compte.

C'est parce qu'à La Réunion la fiscalité est moins importante sur le prix du litre de gazole qu'il est 40 centimes moins cher qu'en France, alors que le prix hors taxes est 6 centimes plus élevé par litre : 1,64

M.M.



Oté

Lo ri la pa in plante akwatik ! Sa sé in n'afèr a bien rotonir

Mézami ni pé dir lotosifizans alimantèr, firamézir, i ariv dsu lékran laktyalité. An mèm tan ké sa, néna la késtyon d'lo ri é sa lé bien ossi d'aprè mwin... Si li disparète lékran nou la parl an-o la, lé pa in bon sign, pars l'afèr lé riskab tonb dan l'oubli é lé bien domaz.

Sé in késtyon d'avnir pou nou rényoné, konm in késtyon d'avnir pou tout bannzil. Mé kan in késtyon konmsa i ariv dsu lékran laktyalité, néna sak lé pour, néna sak lé kont, néna sak i ropran bande kozman lan tikitè san fé pass ali dann moulin lotantissité, sa noir si li lé bien, sansa mal fondé... Mwin pèrsonèl mi assir azot mwin néna in marote sé d'oir nout péi garantir par li mèm noute lotonomi alimantèr é biensir dori pran la plass i mérite ali dann so lotonomi-la.

Par lé tan k'i kour étone pa zot si zot i antann souvan : « I gingn pa plante dori La Rényon pars na poin d'lo é dori pou li poussé, pou li doné li la bézoin in gran kantité d'lo. ». Nitil dir azot, lo moune i di sa, li la zamé vi an vré in karo d'ri é li néna dann son tête in rizyèr konm dann l'Asie di sid-est, avèk demoune aprè patoj dann lo, é aprè ropik bande pti plan faye-faye.

Poitan :

- néna dori dann bande rizyèr inondé,
- dori sinplomman dann plantassion irigué,
- dori i pouss dann karo normal konm nout toute i koné.

Zot i kroi pa mwin ? Ébin zot na ka alé rogarde dsi zot téléphone sansa dsi zot ordinatèr é zot va oir néna in bonpé fasson plante dori, néna in ta avèk in paké kalité, koulèr-lo blan, lo noir, lo vèr, sak lé parfimé épi sak lé pa. Zot va oir ossi néna in grande varyété dann lo randman : dopi in tone léktar, ziska douz-kinz tone. In tan pou li poussé : dopi 90 zour (l'èr-la i pé fé 2 rékolt dan l'ané), ziska 150 é mèm pliss défoi. I fo zot i mazine sa sé lo séréal lo pli planté é lo pli prodiktif néna su la tèr.

Mé pou rovnir dsu la késtyon d'lo : dori la bézoin d'lo, mé pa pou li bingn dodan-lo ri la pa in plante akwatik. Sé l'om la plante ali dann lo donk li la abityé pouss konmsa - I paré kant mèm a sèk li pouss myé. Sé sak in plantèr laba an Bretagn-La franss i di... Bande plantèr d'ri La Rényon pars néna ossi, i plante pa dori dann lo. Partou la poin létan Sin-Pol.

Alor sré possib arète di so zistoir d'lo, sré possib di la vérité vré é sinplomman. Mé mi doute pars kréol néna tête dir é i déranj pa li répète dé zané é dé zané in kouyonade, mèm si sé in kouyonade.

A bon ékoutèr : salu !

Justin